



MODIFICATION N° 1

Les termes et conditions suivantes sont modifiés comme suit:

Le date et l'heure de cette DOC a été prolongé jusqu'au 13 octobre 2016, 14:00h HAE.

À la Partie 1, supprimer complètement la section 4, Renseignements Généraux, et le remplace par ce qui suit :

4. RÉSUMÉ DE L'EXIGENCE DE TRAVAIL/RÉSUMÉ DU PROJET

Par la présente DOC, la Sécurité publique Canada (SP) désire recevoir des offres visant la prestation « au fur et à mesure des besoins » sur le programme de contribution à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones.

La Sécurité publique Canada a besoin de ressources pour les régions suivantes :

- Manitoba
- Saskatchewan
- Alberta
- Colombie-Britannique
- Le Nord du Canada : Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavik

Ces ressources seront organisées selon leur région. Un soumissionnaire peut proposer plus d'une ressource pour les travaux à réaliser dans le cadre de cette exigence. Le Canada classera toutes les ressources proposées selon les critères de sélection précisés dans la partie 4. Voir l'annexe A - Énoncé des travaux, pour une description détaillée des besoins.

Les conventions d'offre à commandes seront en vigueur jusqu'à 31 mars 2020.

À la Partie 4, supprimer complètement le Critère financier obligatoire CFO1, et le remplace par ce qui suit :

Critères financiers obligatoires (CFO)		
Nombre	Critères financiers obligatoires	Renvoi à la proposition
CFO1	<p>Le taux quotidien moyen par ressource que propose le soumissionnaire pour les cinq périodes ne doit pas être supérieur à 75 % du taux quotidien moyen de toutes les ressources conformes du soumissionnaire.</p> <p>Les ressources conformes sont CHAQUE ressource qui :</p> <p style="margin-left: 40px;">A) satisfait à tous les critères obligatoires; B) satisfait aux critères cotés minimaux.</p>	

TOUT AUTRES TERMS ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS.